



« C'est RAID pour Clément »
Course d'orientation Familiale
22 Mars 2020

Falaise (14) Château de la Fresnaye

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est organisée selon nos règles dont les principales sont rappelées ci-après :

- Chaque équipe est composée d'au moins un adulte par équipe.
- En aucun cas vous ne devez sortir du parc de la Fresnaye.
- Le carton rouge est une disqualification du concurrent.
- L'entraide entre concurrents et/ou avec des spectateurs est strictement interdite.
- Le jet de déchets en dehors des zones prévues à cet effet (zone de propreté) est sanctionné par les commissaires de course.

L'épreuve est ouverte aux licencié(e)s et aux non licencié(es) de n'importe quelle fédération sportive.

L'épreuve est Familial, ouverte aux mineures.

Les mineurs de -16 ans doivent être accompagnés impérativement d'un adulte lors de l'épreuve et sous son entière responsabilité.

Les mineurs de + de 16 ans sont soumis impérativement à l'autorisation parentale préalable. Voir le formulaire d'inscription.

ARTICLE 1 : Programme

L'épreuve de la course d'orientation familiale est reprise dans les lignes ci-dessous :

Inscription validée par réception des droits et du dossier d'inscription complet.

Dimanche 22 Mars 2020 :

10h00 départ des premières équipes. Vérification du matériel

15h00 clôture des dernières inscriptions et retrait des cartes.

-> Départ à pieds, orientation avec la carte fourni.

-> Poinçonnages des balises de contrôle et retour ligne d'arrivée.

Arrivée au parc de la Fresnaye devant le château, le chrono s'arrête au passage de l'équipe complète.

Toute la course d'orientation se fait en chrono continu, il sera ajouté au temps d'arrivée, les éventuelles pénalités.

ARTICLE 2A : Déroulement de l'épreuve

Le départ de l'épreuve s'effectuera devant le château de la Fresnaye.

Il faudra se présenter au secrétariat de la course, à côté du podium pour effectuer les inscriptions et les dernières recommandations.

ARTICLE 2B : Matériels

Tout le matériel énoncé ci-dessous est **OBLIGATOIRE** pendant toute la course d'orientation. Tout manquement sera passible de la disqualification de l'équipe sans possibilité de remboursement de l'engagement:

-> Téléphone portable. Les numéros d'urgence et des organisateurs vous seront mentionnés.

Matériels conseillés:

-> Nous vous recommandons d'avoir sur vous de quoi vous désaltérer. Néanmoins une buvette et restauration seront installées sur le parc.

-> Aliments énergétiques.

Matériels INTERDITS sous peine de pénalités:

-> GPS

-> Téléphone sauf pour urgences.

-> véhicule motorisé

ARTICLE 3 : Engagements

Le fait de s'engager implique pour chaque concurrent l'obligation d'adhérer et de se conformer au présent règlement donné par le directeur de course. En particulier, la circulation routière n'étant pas interrompue, tout concurrent devra se conformer, sous peine de sanctions (disqualification), au Code de la Route, aux règles de course ainsi qu'aux instructions émises lors du briefing lors de l'épreuve par l'organisation, le corps arbitral ou l'équipe médicale.

Toute inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet de remboursement.

Toute carte est nominative et ne peut être cédée à une autre équipe.

Les inscriptions et le paiement des droits d'inscriptions se font exclusivement par courrier à l'adresse de l'organisation (On Bouge Tous Pour Clément, 19, rue du 205^{ème} régiment d'infanterie 14700 Falaise).

Seuls, les dossiers complets seront enregistrés. La liste des participants inscrits seront mise sur la page Facebook et site web dédiée à l'événement.

Les inscriptions seront closes le dimanche 22 Juin 2020 à 15h00.

Pour le bon déroulement de l'organisation, nous vous remercions de vous préinscrire. Et de nous joindre le formulaire d'inscription accompagné du règlement, le tout dûment rempli. SVP veiller au délai postal.

L'inscription à la course d'orientation sera possible sur place dès 8h30. Les inscriptions seront closes le dimanche 22 Mars 2020 à 15h00

En cas d'annulation par l'organisateur pour cas de force majeure, aucun dédommagement ne pourra être réclamé.

ARTICLE 4 : Tarification

L'épreuve de la course d'orientation sera au prix de 3 euros par personne.

ARTICLE 5 : Assurances

Chaque concurrent est l'unique responsable de son matériel. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route, au non respect des consignes de l'organisation ou au mauvais état du matériel.

ARTICLE 6 : Sécurité – Assistance médicale - Matériel

L'organisation prendra toutes les mesures de sécurité sur la course. Une équipe médicale d'intervention rapide sera présente. Toutes les entrées et sorties se feront par un accès unique. A la fin de leur épreuve, les concurrents devront présenter leur matériel et leur dossard. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

ARTICLE 7 : Classements – récompenses

Nous effectuerons un podium amical.

Attention, pas de classement officiel, les épreuves de c'est RAID pour Clément restent des épreuves avant tout amicales et caritatives.

Un lot sera remis par équipe.

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR LE 22 MARS 2020,

L'association On Bouge Tous Pour Clément.
Mr Chauvin Franck Président.